

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00024 Numéro SIREN : 434 386 470 Nom ou dénomination : A.J.A. FOOTBALL

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt 45

Liasse fiscale Déclarant

AJ Auxerre

30/06/2019

Ce document contient 31 pages



AJ Auxerre

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	4
0.3	2050 Bilan actif	5
0.4	2051 Bilan passif	6
0.5	2052 Compte de résultat	7
0.6	2053 Compte de résultat (suite)	8
0.7	2054 Immobilisations	10
0.8	2055 Amortissements	11
0.9	2056 Provisions inscrites au bilan	12
0.10	2057 Etat des créances et dettes	14
0.11	2058-A Détermination résultat fisc.	15
0.12	2058-B Déficits prov. non deduct.	16
0.13	Prod. à recevoir charges à payer	17
0.14	Provisions non déductibles	18
0.15	2058-C Affectation du résultat	19
0.16	2059-A Détermin. plus moins-values	20
0.17	2059-B Affectation plus values C/T	21
0.18	2059-C Suivi des moins values L/T	22
0.19	2059-D Affectation plus values L/T	23
0.20	2059-E Détermination VA produite	24
0.21	2059-F Capital social	25
0.22	2059-G Filiales	26
0.23	Détail des charges constatées d'avance	27
0.24	Détail des produits constatés d'avance	28
0.25	CVAE	29



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AJ Auxerre	
SIRET	4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Route de Vaux	
89000 Auxerre	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Activités de clubs de sports	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	64 607 34
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X	SAGE
--	---	------

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
KPMG 2 Avenue Gambetta 92066 LA DEFENSE CEDEX	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 11102019 Lieu: Auxerre
	Qualité et nom du signataire: Francis Graille - Président
	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065).

N° 2065 bis

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ Auxerre</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Route de Vaux 89000 Auxerre</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>43438647000018</u>			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, <u>30/06/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
CP		(3) Part à plus d'un an :	
CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AJ Auxerre		Néant ☐ *		
				Exercice N 30062019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....24755730..)			DA	24755730	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1064000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	18832321	
	Report à nouveau			DH	-37103775	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-6450960	
	Subventions d'investissement			DJ	4212828	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5310144	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	284100	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	284100	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	788761	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	10504593	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2257492	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2080648	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	24587	
	Autres dettes			EA	10736	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	29949	
TOTAL (IV)			EC	15696769		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21291014		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	15206182
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	313738	FB		FC	313738	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	8002160	FH		FI	8002160	
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	8315899	FK		FL	8315899	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	542045	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	169544	
	Autres produits (1) (11)						FQ	7943475	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16970964	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	321751	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	-16611	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5601776	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	445793	
	Salaires et traitements *						FY	9946851	
	Charges sociales (10)						FZ	4000829	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	2072366
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	10014
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	983680	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23366451	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-6395486		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11453	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1000	
	Différences positives de change						GN	2	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	12455	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10091	
	Différences négatives de change						GS	645	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	10736	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	1718		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-6393768		

Désignation de l'entreprise										SAS AJ Auxerre		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	119124	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	435687	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	1214325	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1769136	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1767179	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	59149	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1826328	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-57192		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	18752556		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	25203516		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	-6450960		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							HY 1G	545035		
	(3)	Dont	{ — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier							HP HQ	75104		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									1H	56320	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	104544	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
	Détail en annexe										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
Détail en annexe										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Exercice N, clos le : 30062019

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	1767179
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	59149
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	1826328
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	119124
Produits des cessions d'éléments d'actif	86921
Subventions d'investissement virées au résultat	348765
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	1214325
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1769136
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	56320
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	56320
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	545035
Produits financiers	
TOTAL	545035

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ Auxerre</u>										30062019		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	6720844	KE		KF	637712	
CORPORELLES	Terrains						KG	1895348	KH		KI	1884405	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	6663938	KK		KL	71899	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	12504376	KQ		KR	604087	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	814358	KT		KU	131507	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	215180	KW		KX	1672	
		Matériel de transport *					KY	139539	KZ		LA	28904	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	317552	LC		LD	41766	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1125749	LI		IJ	28345	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	23676043	LO		LP	2792588	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1000	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	6017	1U		1V	20		
TOTAL IV						1Q	7017	1R		1S	20		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	30403905	ØH		ØJ	3430321		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	196837	LW	7161719
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	382458	LY	3397296
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	6735838
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG	100799	MH	13007665
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		6005		IT		MJ	6951	MK	932908
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	216852
		Matériel de transport			IV		MP	21175	MQ	147267
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	-6005		IW		MS	7550	MT	357774
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	1110560	NA	43533
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
TOTAL III				IY		NG	1629496	NH	24839136	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
	Autres participations				IØ		ØX	1000	ØY	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1751	2F	4285
	TOTAL IV				I3		NJ	2751	NK	4285
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1829085	ØL	32005141	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SAS AJ Auxerre	30062019	Néant ☐ *
-----------------------------	----------------	----------	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *
----------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1056914	PF	959635	PG	172010	PH	1844539
Terrains		PI	1879292	PJ	131373	PK	368634	PL	1642030
Constructions	Sur sol propre	PM	4179084	PN	170694	PO		PQ	4349779
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6614915	PW	709975	PX	84937	PY	7239954
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	708726	QA	55354	QB	10819	QC	753261
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	202210	QE	3554	QF		QG	205764
	Matériel de transport	QH	37197	QI	30707	QJ	19079	QK	48825
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	309811	QM	11071	QN	2142	QO	318740
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	13931238	QV	1112731	QW	485612	QX	14558357
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	14988153	ØP	2072366	ØQ	657622	ØR	16402896

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
----------------	---

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C	
----------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ Auxerre</u>				30062019		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1498425	5W	1214325	5Y	284100		
	TOTAL II	5Z	1498425	TV	1214325	TX	284100		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	1429000	6B	6C	6D	1429000		
		6E		6F	6G	6H			
		02		03	04	05			
		9U	1000	9V	1000	9X			
		06		07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	506	6P	10014	6R	10521		
	Sur comptes clients	6T	65000	6U	6V	65000	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	1495506	TY	10014	TZ	66000	UA	1439521
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2993931	UB	10014	UC	1280325	UD	1723621
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	10014	UF	65000				
		UG		UH	1000				
		UJ		UK	1214325				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
--	--

SAS AJ Auxerre

30062019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre				30062019		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4285	UV		UW	4285			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1730557		1730557					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	5522		5522					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2156		2156					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	137157		137157					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	189837		189837					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	76000		76000					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	24676		24676					
	Charges constatées d'avance		VS	298163		298163					
	TOTAUX			VT	2468356	VU	2464071	VV	4285		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	788761		298174		490587				
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4591		4591						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2257492		2257492						
Personnel et comptes rattachés		8C	632725		632725						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	886792		886792						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	74127		74127						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	487003		487003						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	24587		24587						
Groupe et associés (2)		VI	10500002		10500002						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10736		10736						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	29949		29949						
TOTAUX			VY	15696769	VZ	15206182	490587				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	900000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	383070	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/01/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	19975
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	
Amendes et pénalités	WJ	945	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
------------	---	----	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						
	Majoration d'amortissement *						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
---	---	----	---	---	----	--

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre		30062019		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	19968852	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	19968852	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	6460734	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	26429586	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR	CHARGES A PAYER
---------------------	-----------------

Désignation de l'entreprise :
SAS AJ Auxerre

Exercice N clos le :
30062019
Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		1661567			
	MONTANT UTILISÉ		1661567			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		1764922			
	MONTANT A LA CLÔTURE		1764922			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL				
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
2022		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
4440		RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir	817894	817894		
988632		RRR à accorder, fact.et avoirs à établir	848	848		
		Participation des salariés				
		Personnel	505472	505472		
		Sécurité sociale	203120	203120		
		Etat	237587	237587		
		Produits et charges externes diverses				
995096		TOTAL	1764922	1764922		

BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B

cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Exercice N clos le : 30062019

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
		CICE	30694
TOTAL WQ		TOTAL XG	30694

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-29549447	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
			- Autres réserves			ZD									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-7554328		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	ØF	-37103775		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	-37103775								
								TOTAL II	ZH	-37103775					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ	75104					
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	352992					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	204189	XQ	217261					
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	130943					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1474987					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	7623	ST	3425591					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	5601776					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	173579				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	272214						
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	445793						
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	2040805					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	769243					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB	10247112					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK						
	- Numéro de centre agréé *						XP								
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)														
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG						
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH						
	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	IMMOB. INCORPORELLES	196837	172010		24827
	2	PROPRIETE INDUST.				
	3	TERRAINS .CONSTRUCT.	483257	453571		29685
	4	MATERIELS OUTIL.	6951	5410		1540
	5	FINANCIERES				
	6	DIVERSES	28726	26630		2096
	7	TITRES PLACEMENT				
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	76250	51423	51423			
	2						
	3	2000	-27685	-27685			
	4	1400	-140	-140			
	5						
	6	7271	5174	5174			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		28771				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒ *
---	--	------------------------------------	--	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ Auxerre</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS AJ Auxerre		Néant ☐ *
Exercice ouvert le: 0 1 0 7 2 0 1 8 et clos le: 3 0 0 6 2 0 1 9		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP 110
Dont apprentis		YF 15
Dont handicapés		YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA 8313608
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL 6067523
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
TOTAL 1		OX 14381131
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH 1128143
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF 542046
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI 104545
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 2		OM 1774734
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats		ON 1734982
Variation négative des stocks		OQ -16612
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR 3909252
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW 927361
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
TOTAL 3		OJ 6554983
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG 9600882
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA 9600882

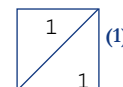
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		EY
Période de référence	GY	HX
Date de cessation	GZ	HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ Auxerre

ADRESSE (voie) Route de Vaux

CODE POSTAL 89000

VILLE Auxerre

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

14

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

14

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination ORT SPORTS LIMITED
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 87,11 Nb de parts ou actions 3593958
Adresse : N° 1 Voie Garden Road
Code Postal Commune Pays HK

Forme juridique ASS Dénomination AJA ASSOCIATION
N° SIREN (si société établie en France) 7 7 8 6 4 8 7 2 5 % de détention 12,89 Nb de parts ou actions 531997
Adresse : N° 62 Voie Avenue Yver
Code Postal 89000 Commune Auxerre Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET 4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ Auxerre

ADRESSE (voie) Route de Vaux

CODE POSTAL 89000 VILLE Auxerre

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

[illegible]

[illegible]

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

Adresse

Code postal

Ville

SAS AJ Auxerre									
					Route de Vaux				
8	9	0	0	0					
Auxerre									

SIRET	4	3	4	3	8	6	4	7	0	0	0	0	1	8						
Période référence	0	1	/	0	7	/	2	0	1	8	3	0	/	0	6	/	2	0	1	9

Date de cessation									
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	9600882
Chiffre d'affaire de référence	A3	14381131
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	

A AUXERRE	SIGNATURE
DATE 11102019	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A.J.A. FOOTBALL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 24 755 730 €
Siège social : Stade Abbé Deschamps Route de Vaux
BP 349 - 89006 AUXERRE Cedex
434.386.470 RCS AUXERRE

DECISIONS D'ASSOCIES

EN DATE DU 21 DECEMBRE 2019

Les associés :

- ORT Sports Limited, représentée par la Présidente de ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue
- Et
- L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN, son Président

Décident :

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 lesquels font apparaître un déficit de 6 450 960 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Les associés approuvent le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 0 euros.

DEUXIÈME DECISION

Affectation de résultat

Les associés décident d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 6 450 960 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice - 6 450 960 euros

Report à nouveau :

Au report à nouveau - 6 450 960 euros

Totaux - 6 450 960 euros - 6 450 960 euros

RS

RS

Rappel des dividendes distribués

Les associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuvent les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent quitus entier et définitif de leur gestion aux administrateurs et décharge de sa mission le Commissaire aux Comptes au cours de cet exercice clos le 30 juin 2019.

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Fait à Auxerre, le 21/12/2019

ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue



L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN

